Rapport annuel 2021 sur la mise en œuvre de la politique d'engagement et de vote

Mai 2022

BANQUE TRANSATLANTIQUE
LUXEMBOURG

Rapport annuel 2021 sur la mise en œuvre de la politique d'engagement et de vote

Tout d'abord, la Banque Transatlantique Luxembourg (BTL) a respecté la liste d'exclusion sectorielle mise en place par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et a évité d'investir dans l'ensemble des valeurs mentionnées au sein de cette liste. Elle a également décidé de vendre sa participation dans le groupe Total afin de respecter les nouveaux engagements du groupe en matière de financement des énergies fossile bien que le titre Total ne soit pas inclus dans la liste d'exclusion.

En ce qui concerne la recherche et l'accès d'informations auprès de fournisseurs de données financières et ESG, BTL a signé un contrat de recherches en investissements avec Dubly Transatlantique Gestion qui complète ses recherches avec des sociétés de renoms telles que Bloomberg, BNP Paribas Exane, Kepler Chevreux, Oddo, Stifel, Raymond James ou encore CM CIC. En plus de cela, les gérants de BTL ont participé de manière quotidienne à des réunions avec les analystes et gérants de Dubly Transatlantique Gestion afin d'analyser les sociétés de l'univers d'investissement d'un point de vue financier et extra-financier.

En ce qui concerne les droits de vote, BTL n'a pas exercé ces droits lors de l'année et ne fait toujours pas appel à un prestataire externe pour exercer les droits de vote. BTL n'a pas eu à coopérer avec d'autres actionnaires afin de protéger les intérêts des actionnaires.

Pour finir, BTL a continué à appliquer ses politiques de prévention, détection et gestion des conflits d'intérêt. Les collaborateurs ont par ailleurs signé le code de déontologie et se sont engagés à respecter les différentes politiques internes mises en place par le groupe.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
LUXEMBOURG